Rencontre Saint Hubert du Pas-de-Calais

sur le territoire du GIC du Mont des Faucons

FEDERATION
Les rencontres Saint Hubert

Samedi 26 octobre 2019
Feuille d'engagement

Epreuve du Pas-de-Calais : 26 Octobre 2019 - Rendez-vous salle des Fêtes de Fauquembergues

à retourner, accompagnée de votre réglement et des pièces justificatives à :

Fédération des Chasseurs du Pas-de-Calais - Rencontre St Hubert - La Fosse aux Loups
Rue Victor Gressier - BP 80091 - 62053 Saint-Laurent-Blangy cédex Tel 06 87 82 05 52

CHASSEUR :

Nom / Prénom : .....

Si moins de 20 ans, date de naissance : ..... E-mail (facultatif) : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

N° de téléphone : ..... Portable : .....

N° du permis de chasser : ..... Assurance : .....

Le Permis de Chasser devra être validé pour le département du Pas-de-Calais

CHIEN

Nom : ..... Affixe : .....

Race : ..... Sexe : ..... Date de naissance : ..... / ..... / .....

N° Tatouage ou Puce : ..... N° L.O.F : .....

Le Chien doit être obligatoirement tatoué ou pucé, même s'il n'est pas inscrit au L.O.F

CATEGORIE (Cochez la case correspondant à votre catégorie d'engagement) :

- ☐ **- « Junior » en chasse accompagnée** (moins de 16 ans au 31/12/2019)
- ☐ **- « Junior » avec Chien d'arrêt ou Spaniel** (moins de 20 ans à la date du concours)
- ☐ **- « Chasseresse » avec Chien d'arrêt non trialisant**
- ☐ **- « Chasseresse » avec Chien trialisant** (chien d'arrêt)
- ☐ **- « Chasseur » avec Chien d'arrêt.**
- ☐ **- « Chasseur » avec Chien d'arrêt Trialisant**
- ☐ **- « Chasseur ou chasseresse » avec Chien Spaniel non trialisant**
- ☐ **- « Chasseur ou chasseresse » avec Chien Spaniel Trialisant**
- ☐ **- « Archer » avec Chien d'arrêt ou Spaniel**

Engagement offert pour les catégories «Juniors» et les dames. Pour les autres catégories, prière de joindre un chèque de 30 euros à l'ordre de la fédération des chasseurs du Pas-de-Calais

***Important* : Pour les Catégories "Trialisant", joindre obligatoirement une photocopie du carnet de travail mentionant la récompense obtenue et indiquez le N° du carnet de travail : .....**

(Art. 8 : Un chien est dit "trialisant" dès l'instant qu'il a une récompense en field (sauf «Bon» ou «CQN»), ou un BICP 1ère ou 2è cat..
Si la récompense intervient entre la date de clotûre d'inscription et le jour du concours, le concurrent est tenu d'en avertir l'organisateur.)

Je déclare me soumettre au règlement des Rencontres Saint Hubert, et décharge par la présente l'organisateur de toute responsabilité civile et pénale.

Fait à ..... le ..... Lu et approuvé - Signature :

Attention : Les engagements seront pris dans l'ordre d'arrivée au siège jusqu'au 7 octobre 2019, (cachet de la poste faisant foi) ou dès que la capacité d'accueil des terrains de l'épreuve sera atteinte. La réalisation de l'une ou l'autre condition mettra un terme aux engagements.